

PPN 080 333 575  
90 244 - 6 - 16  
REL 1883477

16

# L'ABOLITIONNISME DE L'ESCLAVAGE

CHEZ LES CHRÉTIENS ANGLAIS

DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

---

## THÈSE

PUBLIQUEMENT SOUTENUE

A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE MONTAUBAN

En Juillet 1882,

Par Jean DIÉNY, de Bourges (Cher),

Bachelier ès-lettres,

Aspirant au grade de bachelier en théologie.



MONTAUBAN,

IMP. ET LITH. FORESTIÉ, RUE DU VIEUX-PALAIS, 23.

1882

MANIOC.org

Université Toulouse - Jean Jaurès

Service Commun de la Documentation

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

---

UNIVERSITÉ DE FRANCE.

---

Académie de Toulouse.

---

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE MONTAUBAN.

---

PROFESSEURS :

MM.

BOIS, Doyen,	<i>Morale et éloquence sacrée.</i>
NICOLAS, ✱,	<i>Philosophie.</i>
PÉDÉZERT, ✱,	<i>Littérature grecque et latine.</i>
MONOD, ✱,	<i>Dogmatique.</i>
BRUSTON,	<i>Hébreu et critique de l'A.-T.</i>
WABNITZ,	<i>Exégèse et critique du N.-T.</i>
DOUMERGUE,	<i>Histoire ecclésiastique.</i>
LEENHARDT, chargé d'un cours de	<i>Sciences naturelles.</i>
SAYOUS, chargé d'un cours d'	<i>Histoire et de Littérature.</i>

---

EXAMINATEURS :

MM. PÉDÉZERT, ✱, *Président de la soutenance.*  
DOUMERGUE.  
NICOLAS.  
WABNITZ.

*La Faculté ne prétend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières du Candidat.*

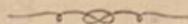
MANIOC.org

Université Toulouse - Jean Jaurès  
Service Commun de la Documentation

# L'ABOLITIONNISME DE L'ESCLAVAGE

CHEZ LES CHRÉTIENS ANGLAIS

DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE.



## I.

Avant d'étudier les luttes laborieuses qui ont eu pour conséquence l'abolition définitive de l'esclavage, il est nécessaire de rappeler les circonstances qui ont perpétué jusqu'à nos jours cette institution barbare, que Wiliam Pitt caractérisait en ces termes du haut de la tribune anglaise : « La calamité la plus lourde et la plus étendue dont l'histoire du monde ait gardé le souvenir. » Pendant le moyen-âge et au commencement des temps modernes l'Eglise avait vigoureusement réagi contre l'esclavage. De longue date elle l'avait combattu dans son sein. Quelques Pères, appartenant surtout à la culture grecque, élevèrent la voix pour en flétrir les abus ou pour en condamner absolument le principe. En Orient et en Occident, les couvents défendirent l'émancipation et quelques-uns affranchirent leurs esclaves. Les invasions des barbares ramenèrent les anciens usages avec toutes leurs cruautés. Là encore l'influence de

l'Église se fit sentir d'une façon bienfaisante. Au X<sup>e</sup> siècle l'esclavage disparaît peu à peu pour faire place au servage. Cette nouvelle condition était essentiellement différente de la première, car le serf disposait de sa propre personne, et « le seul lien de dépendance qui l'unit à son seigneur consistait dans un serment de fidélité et des redevances, en échange desquels il était assuré de sa protection. » (Aug. Fisch.) Bientôt l'esclavage disparaît à peu-près complètement du monde chrétien, et l'on organise des expéditions contre les États barbaresques, où il est encore subi par les prisonniers de guerre européens : Philippe le Hardi prend Tunis et les Anglais, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, font une sorte de croisade contre ces mêmes peuples pour délivrer leurs coreligionnaires.

## II.

Comment donc se fait-il que cette odieuse institution, condamnée par le progrès du sentiment moral et de la charité, et qui semblait définitivement chassée hors du monde civilisé, y ait tout-à-coup reparu longtemps plus tard, et qu'elle ait pu y retrouver sa place au milieu d'un état social supérieur à celui qui l'avait autrefois rejetée ? Dira-t-on que la traite des noirs a renouvelé l'esclavage sous une forme moins choquante ? Sans doute, c'est une espèce inférieure et dégradée qui en a fait tous les frais. Peut-être était-ce jadis un plus

triste spectacle de voir les membres d'une même race, hommes pourvus des mêmes aptitudes et susceptibles des mêmes sentiments, se partager les rôles d'opprimés et d'opresseurs, sans qu'aucune autre autorité que celle du hasard et de la force brutale présidât à cette distinction arbitraire. Mais, quelque supériorité qu'un peuple puisse revendiquer sur un autre dans l'ordre de l'intelligence et du développement moral, suffira-t-elle à pallier de tels abus? Ne devrait-elle pas les rendre impossibles, au lieu de leur servir de prétexte? Tirer du progrès de la civilisation des conclusions aussi dangereuses n'est-ce pas, par là même, le compromettre et le démentir?

La traite des noirs ne prit pas naissance aux Etats-Unis, comme on le croit généralement. Elle existait dans les colonies espagnoles avant d'être en usage en ce pays, ainsi que dans les possessions anglaises et françaises. Charles-Quint, vers la fin de sa vie, prit des mesures pour en atténuer les rigueurs. Louis XIII et Elisabeth d'Angleterre suivirent son exemple. Cette coutume commença à se répandre dans l'empire hispano-américain, lorsque les populations indigènes, ravagées par l'esclavage, ne fournirent plus assez de bras à l'agriculture. L'idée en fut suggérée au Portugal et à l'Europe par un vaisseau mahométan venu à Lisbonne pour échanger une cargaison de nègres contre des prisonniers de guerre. Ce n'était là d'ailleurs qu'une rénovation d'un antique usage que la Grèce avait jadis condamné et dont les Thessaliens semblent avoir eu la spécialité.

Plus tard ce trafic s'agrandit et se développa, grâce à la nation qui devait représenter avec le plus d'éclat peut-être le libéralisme chrétien. Il fut en vigueur dans l'Amérique du nord, presque aussitôt que les fondateurs des Etats-Unis vinrent s'y établir. C'est dans l'hiver de 1620 que le célèbre navire *la Fleur de Mai* débarqua au rocher de Plymouth une poignée d'hommes pieux et justes, ces puritains indépendants et égalitaires qui devaient poser les assises de la grande République. La même année un rameau qu'on croit hollandais abordait à Jamestowna en Virginie et débarquait 19 esclaves noirs, les premiers qui aient souillé le sol de l'Amérique du Nord. Ces deux puissantes influences devaient durer longtemps et se développer côte à côte. « Des flancs de *la Fleur de Mai*, écrivait en 1861, M. Cochin, est sortie une des plus puissantes et des plus libres nations qu'ait vues le monde, composée maintenant de près de 50 millions d'hommes. Les tristes passagers du vaisseau négrier ont 4 millions de successeurs. La Virginie qui devait être le berceau de l'indépendance, fut aussi celui de l'esclavage. »

### III.

Telle fut l'origine de la traite des noirs. Pour bien comprendre le mouvement abolitionniste, il faut se rendre compte tout d'abord des obstacles énormes qu'il devait nécessairement rencontrer. La traite était pour

les États esclavagistes une source importante de revenus. On a affirmé que si elle constituait un avantage réel pour les propriétaires, elle était en réalité préjudiciable aux consommateurs des produits fournis par le travail des noirs. Dans un remarquable et curieux article sur la culture du café, publié dernièrement par la *Revue scientifique*, cette thèse a été soutenue. C'est là une question d'économie politique, qui échappe complètement à notre compétence, et que nous n'essaierons pas de résoudre. Nous nous bornons à la signaler. L'important pour nous est de savoir quelle était sur ce point l'opinion des esclavagistes. Naturellement ils ne partageaient pas cette manière de voir, pas plus que les scrupules philanthropiques de leurs adversaires. Les tentatives abolitionnistes déchaînèrent contre leurs promoteurs des haines implacables. Pour ne citer qu'un fait, d'ailleurs significatif, l'un d'entre eux, Wilberforce, fut provoqué en duel par un capitaine de vaisseau anglais. Nous verrons, en étudiant les événements, quelle violente surexcitation cette question souleva dans les esprits. Ce symptôme caractéristique nous montre l'importance des intérêts qui étaient mis en jeu. L'amiral sir Peter Parker déclarait hautement que « l'abolition de la traite enlèverait à l'Angleterre ses colonies, la moitié de son commerce et son rang comme puissance maritime. » Personne n'ignore le rôle capital du commerce en Angleterre et en Amérique au point de vue de la puissance nationale. C'est ce qui explique pourquoi l'esclavage, réclamé comme une nécessité agricole et com-

merciale, trouva des défenseurs aussi nombreux qu'acharnés. Ses partisans se recrutèrent même parmi les théologiens, et il se forma en sa faveur une école que M. de Gasparin appelle spirituellement l'école de la « théologie cotonneuse. » En Angleterre les deux villes de Bristol et de Liverpool furent les métropoles du mouvement anti-abolitionniste. On ne négligea rien pour lui donner le plus d'extension possible. On fit circuler dans le public des rumeurs sinistres sur les dangers que faisaient courir aux intérêts coloniaux les ennemis de l'esclavage. Leur philanthropie était représentée comme révolutionnaire et subversive. Vers la fin du siècle les troubles de Saint-Domingue apportèrent malheureusement un nouvel argument aux planteurs, à l'appui de leurs hypocrites assertions. On exploita les scènes d'horreur et les massacres fameux qui furent provoqués dans cette île par des mesures brusques et imprudentes, sans vouloir discerner la véritable cause de ces catastrophes. En Angleterre et en Amérique on proposait seulement l'émancipation graduelle de la traite. L'affranchissement des noirs devait être, nous le verrons, entouré de précautions et de garanties ; on voulait une libération progressive et, pendant un certain nombre d'années, conditionnelle. Des mesures aussi prudentes dénotaient, chez leurs promoteurs, un esprit judicieux et sagement modéré. Elles ne pourraient être comparées sans injustice à celles qu'avait décrété la philanthropie généreuse, mais impolitique des Conventionnels. Qu'importe ? Des scrupules d'impartialité n'étaient pas de nature à arrêter des

hommes que l'intérêt dominait, à l'exclusion de toute autre considération. Mais lorsque après l'abolition de la traite, on réclamera celle de l'esclavage lui-même, c'est surtout alors que la coalition des intérêts menacés soulèvera une opposition formidable. Tout sera mis en œuvre. On ira demander des arguments en faveur de l'esclavage à la théologie elle-même. Dans un document qui date de cette époque, on rappelle solennellement la malédiction de Cham et de sa postérité, sans se douter de l'erreur ethnographique que l'on commettait en attribuant aux nègres d'Afrique l'héritage de cet anathème. Les textes de l'épître à Philémon étaient invoqués avec une docilité scripturaire non moins édifiante. Quel spectacle émouvant que celui de ces planteurs théopneustes! Les Quakers, dont le rôle est considérable dans le mouvement abolitionniste, étaient signalés à la défiance publique comme de faux chrétiens, parce qu'ils n'admettaient pas les sacrements. Aux protestations irritées, ces chrétiens exemplaires joignent un autre argument : les massacres, dans le but de terroriser non-seulement les noirs, mais encore les missionnaires, qu'on accusait de complicité avec les abolitionnistes. Le sang coula dans plusieurs colonies, notamment à la Jamaïque. Quant à la question de l'esclavage en Amérique, chacun sait quel tragique dénouement elle devait avoir, et comment les partis quittèrent le terrain de la polémique et de la simple discussion, pour se rencontrer sur un champ de bataille autrement redoutable. Nous nous contentons de rappeler sans autre

détail ce fait significatif, qui suffit pour nous montrer à quel point l'effervescence des passions en était arrivée.

Telles furent les difficultés auxquelles se heurtèrent les abolitionnistes. Nous les avons esquissées à grands traits, sans entrer dans le détail des considérations économiques. Nous avons voulu avant tout faire ressortir l'hostilité systématique de l'opinion, à laquelle vont en appeler les adversaires de l'esclavage.

#### IV.

J'en arrive au récit des événements. Et je veux tout d'abord essayer de répondre à une question qui a son importance. Quelle fut dans cette grande lutte l'attitude de l'Église romaine? Quel fut le rôle de la France?

Cochin se demande si l'on a raison d'accuser le catholicisme d'indifférence. Il rappelle les quatre protestations du Saint-Siège : celle de Pie II en 1482, de Paul III en 1557, d'Urbain VIII en 1639 et de Benoît XIV en 1741. D'autre part il est certain que l'Église participa aux abus de la traite des noirs. Quelques-uns de ses membres, haut placés dans la hiérarchie sacerdotale, et aussi bien de simples prêtres l'autorisèrent en s'en faisant les complices. On raconte qu'au sortir de la messe, les regards des fidèles furent parfois attirés par des affiches annonçant qu'après l'office il serait procédé à une vente d'esclaves. Mais à côté de ces faits scandaleux, il ne faut pas oublier des actes admirables que l'histoire

est heureuse d'enregistrer. On vit des Las Casas, des Liebermann et autres héros de la charité, se vouer à la défense, à l'instruction et à la moralisation de ces infortunés. Tandis que des prédicateurs et des « rois très chrétiens » se félicitaient hautement de ce que les noirs étaient arrachés à leur patrie, sous prétexte qu'ils pouvaient du moins, entre les mains des négriers, ressentir en quelque mesure l'influence de la civilisation chrétienne, tandis que des princes organisaient la vente des captifs, on vit d'autres représentants de l'Église secourir et racheter les esclaves, et, en 1655, l'ordre de la Mercy avait, à Alger seulement, payé la rançon de douze mille d'entre eux. Ce fut un membre du clergé catholique qui proposa à la Convention la suppression de l'esclavage. Néanmoins les protestations abolitionnistes ne nous semblent pas avoir retenti avec la même vigueur au sein de l'Église romaine que dans les pays protestants. Nous nous réservons d'insister plus loin sur cette différence ; elle nous semble d'ailleurs assez naturelle. Comment, en effet, une religion dont le principe repose sur le développement et l'émancipation de l'individualité, ne s'élèverait-elle pas plus sévèrement contre les outrages subis par la personnalité humaine ? Et comment, d'autre part, des âmes familiarisées avec la servitude par la rigoureuse autorité des traditions séculaires, pourraient-elles ressentir la même indignation en présence des attentats commis au préjudice de la liberté ?

D'ailleurs ne montrons pas trop de rancune contre l'Église, lorsque nous voyons la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siè-

de, non moins hésitante sur cette grave question. Voltaire prend une attitude étrange, nous semble-t-il, pour l'apôtre de la tolérance. N'est-il pas affligeant de voir l'avocat de Sirven et de Calas prendre des actions dans une société coloniale? Il parle d'ailleurs de l'esclavage. Mais en quels termes? Est-ce pour le déplorer et le flétrir? Loin de là. Il y trouve un sujet de plaisanterie et il se raille avec une égale bonne humeur de l'opresseur et de l'opprimé. Montesquieu, plus sérieux et plus grave, consacre à cette question dix-neuf chapitres de son livre sur l'Esprit des lois. Mais il hésite, et ne proteste que faiblement, à tel point qu'on a voulu voir dans cette réserve une adhésion tacite à l'esclavage. Un tel soupçon semble pourtant téméraire. Le XV<sup>e</sup> chapitre suffirait à lui seul pour l'en justifier.

Reconnaissons-le d'ailleurs, sur ce point la philosophie était d'accord avec l'opinion populaire. En France l'esclavage était un fait admis. Le Ministre de la marine écrit en 1771 au gouverneur de Saint-Domingue : « Sa Majesté a pensé qu'il importe au bon ordre de ne pas affaiblir l'état d'humiliation attaché à l'espèce, dans quelque degré qu'il se trouve, préjugé d'autant plus utile qu'il est dans le cœur même des esclaves, et qu'il contribue au repos des colonies. » En 1716 on avait demandé au roi la permission de faire passer en France quelques nègres, sous prétexte de les confirmer dans les instructions et dans les exercices du christianisme (comme s'il était plus difficile de les convertir dans les colonies), et pour leur faire apprendre quelques métiers. Le roi

octroya l'autorisation sollicitée par l'édit d'octobre, édit subreptice, rendu sur un faux exposé et sans aucun motif de nécessité. Cet édit fut renouvelé par la déclaration de 1758. On oublia même les formalités prescrites à l'origine. Une ordonnance du duc de Penthièvre (1762) signale les abus, et l'amiral conclut ainsi : « La France, surtout sa capitale, est devenue un marché public, où l'on a vendu les hommes au plus offrant et dernier enchérisseur. Il n'est pas de bourgeois ni d'ouvrier qui n'ait eu son nègre esclave. » Et plus loin : « L'esclavage, si vous n'y remédiez promptement, reprendra bientôt ses droits en France contre les saines maximes de ce royaume, qui n'admettent aucun esclave en France. » Tel était l'état de l'esclavage dans notre pays. A part les quelques faits que nous avons indiqués plus haut, il y aurait à peine à signaler quelques protestations isolées et sans écho.

## V.

Les circonstances changent lorsque nous pénétrons dans les pays de langue anglaise. Nous avons à énumérer des tentatives bien plus fréquentes. Les partisans de l'abolitionnisme sont relativement nombreux et ils expriment leur opinion avec énergie. C'est autour de quatre grands noms que nous pouvons grouper tous les avocats des esclaves. Bénézet en Amérique, et en Angleterre Grenville Sharp, Clarkson et Wilberforce. C'est surtout à Bénézet et à Wilberforce qu'appartient l'influence.

Donnons d'abord la physionomie générale de la campagne abolitionniste. Nous reviendrons ensuite à chacun des hommes que nous venons de nommer pour étudier spécialement leur œuvre.

En Amérique, le véritable initiateur du mouvement fut Bénézet. Il fut puissamment aidé par les Quakers. Ceux-ci pratiquaient l'esclavage, mais avec une mansuétude qui en atténuait singulièrement les rigueurs. Ils finirent par l'abolir graduellement se concertant avec leurs frères d'Angleterre. L'un d'entre eux, John Woolman eut une noble part dans ses efforts et fit une active propagande en Amérique pour accréditer les idées d'émancipation. En 1787 l'abolition de l'esclavage est un fait accompli chez les quakers d'Amérique, et on décrète l'exclusion de la société de quiconque sera possesseur d'esclaves. Si d'autres, avant eux, avaient réclamé cette mesure de justice et d'humanité, ils ont du moins l'honneur d'en avoir inauguré la réalisation. Outre les efforts des Quakers, qui accomplirent surtout un mouvement intérieur et concernant uniquement leur propre société, il nous reste encore à signaler d'énergiques tentatives. Jefferson voulut ajouter à la Constitution de 1787 un article condamnant l'esclavage. Cet article fut repoussé à la majorité d'une seule voix. Doit-on le regretter ? Sans doute il y a là pour le philanthrope matière à de tristes réflexions. Mais n'est-il pas permis de se demander ce qu'il serait advenu de la grande République américaine, si les abolitionnistes l'avaient emporté ? Qui sait si le XVIII<sup>e</sup> siècle n'aurait pas eu sa guerre de sécession ? Cette

lutte prématurée n'aurait-elle pas brisé pour jamais le lien déjà si fragile de la fédération, et qui plus tard faillit ne pas résister au choc des évènements, après s'être pourtant fortifié pendant près d'un siècle de vie politique et de prospérité communes. Et qui peut prévoir à quel point l'avenir de l'Amérique aurait pu être entravé et compromis, si cette nation forte et unie s'était partagée en deux peuples jaloux, et si les lumières, les puissances d'initiative, les activités que mettent en commun les héritiers de cette civilisation brillante et vivace, avaient été isolées les unes des autres par des divisions irrémédiables, et absorbées en partie par des rivalités stériles. La tentative de Jefferson ne fut pas la seule dans le monde politique. Le célèbre Franklin, fidèle aux principes qui avaient inspiré sa vie entière, écrivit contre l'esclavage. Washington affranchit ses esclaves par testament. Parmi les abolitionnistes de ce temps, citons encore John Jay, alors « chief-justice » (chef de la magistrature de l'Union), un des signataires de la déclaration des États-Unis, président du Congrès de 1776, et dont le fils William Jay, publiciste célèbre, devait défendre à son tour la cause des opprimés.

En 1780 la Pensylvanie avait voté l'abolition graduelle de l'esclavage. Le Massachussets l'imita plus tard. On croyait du moins obtenir la suppression de la traite, et, dès lors, on aurait pu espérer, si l'exemple des États du Nord ne suffisait pas, la disparition graduelle des noirs, dont le recrutement eût d'ailleurs été empêché au dehors. Ces prévisions semblaient d'autant plus légitimes que le

riz et l'indigo, principales productions du Sud, étaient fournis par l'Inde à aussi bon marché. Un obscur ouvrier du Massachussets fit une découverte qui changea totalement l'état des choses. Il inventa en 1793 une machine à éplucher le coton, qui donna une nouvelle impulsion à l'agriculture. Il fallait donc augmenter le nombre de bras, et, pour subvenir à ces exigences nouvelles, il n'y avait pas d'autre moyen que la traite. Elle prit des proportions si considérables, qu'on fut obligé de la pratiquer secrètement. Ou bien encore on usa d'un procédé abominable : l'élevage des nègres. Plusieurs états sont nommés comme nos départements qui produisent des bestiaux, pays d'élevage (breeding ~~Trading~~ states. » Longtemps encore ces abus devaient se prolonger. Telle est la description générale du mouvement abolitionniste en Amérique pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous aurons l'occasion de faire ressortir plus amplement quelques-uns de ses caractères principaux, en étudiant Bénézet, qui l'a tout à la fois provoqué et personnifié.

Mais, auparavant, disons quelques mots de l'abolitionnisme en Angleterre. Des protestations s'y sont produites dès le XVII<sup>e</sup> siècle. Morgan Godwyn, pasteur de l'Église anglicane, est le premier qui ait écrit sur le sujet (1640). Richard Baxter déclare que les maîtres sont « plutôt des démons que des chrétiens. » Plus tard Foxter s'élève contre une façon d'agir qui viole tous les principes de la religion naturelle et de la religion révélée. Depuis 1759 les appels se multiplient. Burke recommande aux planteurs de veiller à ce que leurs esclaves

aient une éducation religieuse. Deux professeurs de Glasgow font l'apologie du nègre, et font ressortir l'inconséquence de ceux qui vantent les bienfaits de la liberté politique et approuvent l'esclavage. Robertson, et surtout Romsay, après un séjour dans les colonies, font en 1784 entendre de vigoureuses protestations. Wackefield prêche un sermon dans le même sens. Wesley avait écrit une lettre indignée contre les hommes « qui vendent à prix d'or et leur Dieu et leur pays, qui rient au spectacle des souffrances de leurs frères, se moquant de la pitié, et incrédules à tous les autres cultes, n'en reconnaissant d'autre que celui de l'argent. » Les Quakers d'Angleterre prirent part à la lutte durant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Sharp faisait partie de leur confrérie. Mais si les tentatives diverses que nous venons d'énumérer eurent de salutaires résultats, il est incontestable que le mouvement abolitionniste anglais est dû surtout à trois hommes : Sharp, Clarkson et Wilberforce. Ce dernier fut le plus influent, et les deux autres, bien qu'ils se soient acquittés d'une œuvre personnelle très remarquable, sont plutôt le trait d'union entre l'abolitionnisme américain personnifié par Bénézet et l'abolitionnisme anglais personnifié par Wilberforce. Étudions ces quatre grandes figures. C'est le meilleur moyen de bien comprendre le mouvement anti-esclavagiste.

## VI.

Le premier qui s'offre à nos regards c'est Bénézet,

qu'on regarde en général comme le grand apôtre de l'émancipation des noirs.

Il naquit à Saint-Quentin le 31 février 1713. Il était fils de Jean-Etienne de Bénézet et de Judith de la Mégenelle. C'était le dernier né d'une vieille famille protestante du Languedoc qui avait souffert pour ses croyances pendant plusieurs générations. Un certain François Bénézet, appartenant vraisemblablement à cette famille, fut pendu à Montpellier, le 27 mars 1752, pour crime d'hérésie. Jean-Etienne de Bénézet fut sans doute protégé par le surintendant des finances, en souvenir des services qu'avait rendus son père dans l'administration. Ce ne fut qu'en 1745 que ses biens furent confisqués et qu'il dut se résoudre à quitter la France. Il le fit à travers mille difficultés, et peut-être n'y fût-il jamais parvenu sans le concours d'un ami, qui se chargea de lui faire passer la frontière, et parvint à corrompre une sentinelle. Il résida quelques mois à Rotterdam, puis alla se fixer à Londres, où il se lança dans le négoce. Les Réformés de France ne pouvant aspirer aux carrières libérales, même sous le régime de l'édit de tolérance, avaient de grandes aptitudes pour l'industrie et le commerce. C'était le cas d'Etienne de Bénézet qui, grâce à sa profonde expérience des affaires, fut rapidement en possession d'une petite fortune.

Antoine Bénézet entra alors dans une importante maison de commerce de Londres. Mais il prit bientôt en dégoût sa carrière et se borna volontairement à un métier manuel. Il entra en apprentissage chez un tonne-

lier, mais la faiblesse de sa complexion le força bientôt à chercher des occupations moins fatigantes. Nous ne savons pas grand'chose d'ailleurs de son séjour à Londres, si ce n'est qu'il fut initié à la doctrine des Quakers et qu'il entra dès l'âge de 14 ans dans une de leurs sociétés, celles « des Amis ; » vers 1736 il vint s'établir avec sa famille à Philadelphie, et épousa Joyce Mariott, « femme d'une grande simplicité de cœur et d'une piété sévère. » Il essaya encore du commerce, mais cette seconde tentative ne fut pas plus heureuse que la première, et il comprit définitivement que son tempérament ne se prêtait pas à de semblables occupations. Il délaissa donc cette carrière, sans regretter le gain qu'elle aurait pu lui procurer, et se fit maître d'école à Germantown. Il fut remarqué pour son talent et son zèle par les directeurs du collège que Wiliam Penn avait fondé, et dont les maîtres jouissaient d'une haute réputation de distinction et de savoir. On le pria d'accepter une chaire vacante dans ce célèbre établissement, et on insista si bien qu'il la prit malgré lui. » Au bout d'une douzaine d'années, il se démit de ses fonctions pour se consacrer à l'instruction des jeunes filles. L'éducation des femmes aux Etats-Unis, n'était pas alors ce qu'elle est aujourd'hui. A notre époque elle est très-développée, beaucoup plus que chez les nations occidentales. On les voit communément fréquenter l'enseignement supérieur, qui reste inconnu à la plupart des européennes. Loin de s'associer à de tels préjugés, Bénézet se révéla dans cette question comme un novateur hardi

et judicieux. Il déclara hautement qu'il fallait donner aux femmes une éducation solide, convaincu que ceux-là même qui s'opposaient à cette mesure avec le plus d'acharnement, s'en consoleraient facilement, grâce à la bienfaisante influence qu'ils ne tarderaient pas à en ressentir. Il fonda, en lui donnant son nom, une institution qui fut bientôt fréquentée par les jeunes filles de la meilleure société de Philadelphie. Il apporta dans cette œuvre difficile et délicate la douceur, la modération et la prudence consommée qui formaient le fond de son caractère. Véritable Fénelon américain, il eut l'honneur d'inaugurer une méthode féconde en résultats. Il devança encore son époque en élevant et en étendant son enseignement. Il voulait baser les études primaires sur un nouveau programme. Il dit à ce propos dans une de ses lettres : « Afin de communiquer aux élèves des connaissances tout à la fois utiles et agréables, je proposerais qu'on leur enseignât la mécanique, la géographie et les éléments de l'astronomie. On pourrait y ajouter avec avantage l'art d'observer, au moyen de microscopes, toutes les délicatesses merveilleuses de la création qui n'est pas moins admirable dans les petites choses que dans les grandes. Ces exercices, joints à la connaissance des mouvements des corps célestes qui roulent au-dessus de nos têtes, contribueraient puissamment à étendre et à agrandir leurs idées. » Il insiste avec force sur le côté religieux et moral de l'éducation et il ajoute : « Il serait utile aussi de leur communiquer la connaissance de quelques parties de l'histoire des nations, en choisissant

sant de préférence celles qui leur donneraient une idée juste de la corruption du cœur humain, ou qui, leur apprendraient la nature hideuse et les déplorables conséquences du fléau de la guerre, ou, qui en leur montrant les avantages de la vertu, la leur feraient aimer. Ces connaissances sont une partie indispensable d'une éducation fondée sur la raison et sur le christianisme. » Mais ce qui frappe chez Bénézet, ce ne sont pas seulement les mérites de l'intelligence, ce sont surtout les qualités du cœur. On raconte qu'un jour on lui amena une jeune sourde-muette. Ces créatures étaient alors méprisées et abandonnées, sous prétexte qu'elles étaient l'objet d'une malédiction de Dieu. Bénézet accueillit la pauvre infirme et au bout de quelques années il parvint à la mettre en communication avec le monde extérieur. Les résultats qu'il obtint n'étaient sans doute pas comparables avec ceux que nous admirons aujourd'hui. Mais ce n'en était pas moins un miracle de patience et de charité, dans un temps où de semblables expériences étaient encore inconnues.

Nous aurions beaucoup à dire encore sur le caractère de Bénézet comme homme privé. Mais il nous tarde d'en venir au côté de son œuvre qui intéresse spécialement notre sujet. Longtemps l'humble maître d'école de Philadelphie avait souffert en silence du spectacle scandaleux de la traite des noirs, passée, comme nous l'avons vu, dans les habitudes et les mœurs nationales des Américains. Mais il devait finir par ne plus résister au désir de prendre fait et cause pour les

opprimés dont il déplorait le sort. Il semblait tout spécialement désigné pour cette tâche ingrate par son esprit élevé, sa fermeté inébranlable, l'étendue de son instruction et l'ardeur de sa charité. A ces dons précieux il joignait une éloquence simple et sans recherche, mais aussi persuasive que douce.

Une fois l'œuvre entreprise, il procéda, non par brusques élans et par caprices, mais méthodiquement et avec un rigoureux esprit de suite. Il songea d'abord à relever le niveau moral et intellectuel des nègres. Il était en effet essentiel de réfuter les prétentions de ceux qui déclaraient la race noire complètement incapable de relèvement et par là même indigne de tout intérêt. Ce fut cette considération qui le poussa à accomplir l'un des actes les plus importants de sa vie, la création d'une école du soir, où il instruisit les nègres. C'était là d'ailleurs plus qu'une pensée juste et charitable, c'était un acte de courage et un défi jeté aux préjugés de ses concitoyens : fréquenter les nègres était réputé chose vile, les instruire était en même temps une honte et un crime. On l'excusa pourtant comme atteint de folie. L'école des nègres prospéra. La Société des amis s'empara de l'idée de son fondateur et en multiplia les applications. Le grand philanthrope, loin de se désintéresser de son œuvre et de la laisser passer entre des mains étrangères, s'en occupa plus que jamais, en raison même de l'importance nouvelle qu'elle avait acquise. Plus tard il légua à cette entreprise la plus grande partie de sa fortune. Les conséquences de l'édu-

cation des noirs furent immenses. Les résultats remarquables auxquels on aboutit furent un argument puissant contre les préventions dont ces malheureux étaient victimes. La transformation surprenante de ces natures jadis dégénérées ouvrit les yeux à bien des hommes, dans l'esprit desquels l'erreur générale avait trouvé crédit jusqu'alors, et c'est apparemment à cette œuvre de réhabilitation qu'il faut attribuer les plus grands progrès des idées abolitionnistes dans l'opinion publique. On se trouvait d'ailleurs en présence d'expériences consciencieuses et de faits catégoriques. Il le fallait pour que Bénézet pût écrire ces lignes : « Je puis avec loyauté et sincérité déclarer que j'ai trouvé chez les nègres une aussi grande variété d'aptitudes que chez les blancs, et je ne crains pas d'affirmer que l'opinion généralement admise que les nègres sont inférieurs en intelligence est un préjugé vulgaire, fondé sur l'orgueil et sur l'ignorance de maîtres hautains qui ont tenu leurs esclaves à une distance telle, qu'ils n'ont pas su porter sur eux un jugement éclairé. » Cet argument capital des esclavagistes une fois réduit à néant, il ne restait plus à ces derniers qu'à battre en retraite sur le terrain des intérêts commerciaux et des considérations purement matérielles. Bénézet était trop timide et trop modeste pour descendre dans l'arène politique, le seul théâtre où des discussions de cet ordre pussent être tranchées. C'est à des hommes spéciaux que cette tâche devait incomber. Mais du sein de son obscurité volontaire, Bénézet poursuit la lutte, opiniâtre et infatigable. Il

publie des séries d'articles dans les journaux sur la question de l'esclavage. Son ami Benjamin Franklin éditait alors des almanachs dont la publicité était immense. Bénézet en profite pour y défendre ses principes, qui bientôt ont fait le tour de toute l'Amérique. Enfin, non content de ces tentatives isolées, il compose des ouvrages suivis, dénotant un talent remarquable. En 1762 il publie la « Description de la partie de l'Afrique habitée par les nègres. » En 1767 il fait paraître un nouveau travail ayant pour titre : « Avis et avertissement à la Grande Bretagne et à ses colonies sur la situation désastreuse des nègres esclaves. » Dans ces livres, études consciencieuses et approfondies, il dépeint avec une vive énergie la situation misérable des noirs, les violences inouïes dont ils sont les victimes, la brutalité des trafiquants et leurs crimes ignobles. Mais tout en se laissant aller aux transports de son indignation généreuse, il reste vrai et par là même d'autant plus expressif et convaincant. Il publia encore un autre ouvrage « Description de la Guinée : sa situation, ses produits et le caractère de ses habitants, avec une recherche sur l'origine et les progrès de la traite des noirs, sur sa nature et ses effets désastreux. » C'est ce dernier ouvrage, nous le verrons, qui détermina la vocation de Clarkson. Les livres étaient imprimés à ses frais ; il les adressait à tous les personnages importants d'Amérique et d'Europe ; il y joignait habituellement une lettre pour le destinataire. C'est dans une semblable occasion qu'il écrit à l'archevêque de Cantorbéry dans les termes suivants : « C'est au nom de mon amour

pour mes semblables et dans la persuasion que ton vœu le plus cher est pour l'abolition du mal et pour le triomphe de la justice, que je prends la liberté de te saluer et de te prier de vouloir bien diriger ton attention vers un sujet qui dans ce pays a excité l'intérêt d'un grand nombre de gens de bien. » Et plus loin : « Je te supplie de lire ce livre attentivement. Je ne doute pas que tu ne sois convaincu après cette lecture, que ce sujet est l'un de ceux qui réclament le plus attentivement l'attention sérieuse de tous ceux à qui a été confié le gouvernement temporel ou spirituel des peuples. » Il adressa aussi ses ouvrages à Charlotte, reine d'Angleterre, en 1785. Il écrivit à cette occasion à la souveraine une lettre remarquable qui se termine par ces belles paroles : « Puissent les bénédictions de tant d'infortunés t'accompagner et te soutenir à cette heure dernière et fatale, où tu chercheras en vain des consolations et des secours dans les grandeurs dont tu es aujourd'hui entourée. »

En 1776, il quitta Philadelphie pour aller s'établir à Burlington, ville de l'état de New-Jersey, où il espérait être mieux renseigné et trouver des conditions plus favorables au développement de son œuvre. Mais il reconnut bientôt son erreur et revint à Philadelphie, où il reprit ses fonctions d'instituteur, et se remit en même temps à ses études favorites. Nous l'avons dit, il se tenait en dehors de la politique. Mais rien de ce qui intéressait son œuvre ne pouvait cependant lui rester indifférent. C'est ce qui nous explique comment, grâce à son active et courageuse propagande, il eut une grande part dans le

vote que rendit en 1780 l'assemblée de Pensylvanie, au sujet des mesures qui devaient amener l'abolition graduelle de l'esclavage. D'ailleurs, malgré sa grande douceur, Bénézet était en même temps une âme ferme et rigide. Il était absolu dans ses idées, et s'il savait au besoin transiger sagement avec les circonstances, ce n'était jamais aux dépens de ses principes.

Bénézet est généralement regardé comme le promoteur du mouvement abolitionniste, tant en Europe qu'en Amérique. Avant lui, il n'y avait eu que des protestations isolées, sans conséquences précises. C'est Bénézet qui, en ralliant autour de lui les partisans du mouvement anti-esclavagiste, lui donna de la cohésion et de la force. En même temps qu'il en fut le chef, il en fut aussi la personnification frappante et expressive. Cet homme simple, essentiellement honnête, énergique et entier, malgré sa douceur, tenace et opiniâtre, représente bien, par les divers traits de son caractère, cette piété puritaine, égalitaire et absolue, véritable mère de la civilisation géante qui réalise avec le plus d'éclat l'alliance du christianisme et de la démocratie. Or l'émancipation des esclaves n'est-elle pas une conséquence incontestable des principes que résument ces deux mots ?

Il est facile de constater historiquement le rôle prépondérant de Bénézet dans la question de l'abolitionnisme. Edmond Burke, célèbre homme d'état, qui proposa des mesures relatives à l'abolition de la traite, obtint de Bénézet la plus grande partie des renseignements dont il fit usage, par l'intermédiaire de Richard Shackleton. Gran-

ville Sharp fut également soumis à l'influence du philanthrope américain, avec lequel il se mit en rapport par une active correspondance. On assure même que ce dernier intervint, à l'insu de son ami, dans la célèbre affaire Somerset. Ces deux hommes étaient si bien faits pour s'entendre qu'avant de se connaître, ils avaient fait réimprimer les œuvres l'un de l'autre de chaque côté de l'océan. Le docteur Rush, médecin de premier ordre, qui fonda à Philadelphie, avec le concours de James Pemberton, la première association en faveur des noirs est plutôt l'élève que l'émule de Bénézet. C'est sous l'inspiration directe de ce maître éminent que le jeune docteur publia en 1773 son « Adresse aux habitants des colonies de la Grande-Bretagne sur l'esclavage des nègres. » L'immense publicité des ouvrages de Bénézet, en rapport du reste avec leur valeur, donna à son influence une extension extraordinaire. Il fut en relation ou en correspondance avec un grand nombre d'hommes importants par leur rôle dans la vie publique. Nous avons déjà constaté ses rapports avec la reine Charlotte d'Angleterre, dont l'illustre peintre West lui avait gagné l'amitié. Il écrivit également à la reine de Portugal ; il échangea des lettres avec l'abbé Raynal, l'auteur d'une « Histoire des colonies européennes dans les Indes occidentales. » Il eut aussi une très-grande action sur le clergé anglais, grâce au crédit que lui acquirent ses ouvrages auprès de l'archevêque de Cantorbéry. Il fut l'âme de cette puissante Société des Amis, que nous avons déjà vue à l'œuvre, et le véritable chef de ces Quakers de Pensylvanie qui don-

nèrent les premiers l'exemple de l'affranchissement des noirs. Il est apparemment le rédacteur de la célèbre circulaire de 1774, qui fut adressée à tous les Quakers et qui démontrait l'incompatibilité du christianisme et de l'esclavage. Nous verrons plus loin tout ce que Clarkson dut à son influence, et comment les ouvrages de ce grand homme contribuèrent à l'éclairer sur sa vocation. Ses idées se propagèrent avec une puissance extraordinaire, si l'on tient compte de l'importance des intérêts dont elles exigeaient le sacrifice.

Il mourut le 17 mai 1784. Il résuma lui-même sa vie dans les dernières paroles qu'il adressa à sa femme : « Nous avons vécu longtemps dans l'amour et dans la paix. » Le jour de sa mort, toute la ville de Philadelphie prit le deuil et suivit son convoi funèbre. Un officier général qui assistait à ses funérailles prononça dit-on, cette parole remarquable : « J'aimerais mieux être Bénézet dans son cercueil que Washington dans sa gloire. »

## VII.

Pour rencontrer des hommes qui, comme Bénézet aient consacré leur vie entière à la question de l'esclavage, il nous faut maintenant passer en Angleterre, où nous trouvons Sharp et Clarkson, qui prépareront la voie au célèbre Wilberforce, et combattront ensuite sous ses ordres.

Sharp entre dans la lice dès 1769. La première fois qu'il élève la voix, c'est dans la célèbre affaire Somerset. Une vieille coutume, vestige de l'ancienne souveraineté de l'Eglise, voulait que tout esclave débarqué en Angleterre pût échapper aux poursuites en se faisant baptiser. Les possesseurs d'esclaves firent de nombreuses réclamations auprès du gouvernement britannique, qui finit par céder à leurs sollicitations. L'antique usage fut annulé, et les esclaves fugitifs restitués à leurs propriétaires. Tel était le cas du nègre Somerset. Sharp prit sa défense et obtint des tribunaux un verdict célèbre, aux termes duquel tout homme qui met le pied sur le territoire de l'Angleterre est libre (1769). Pour être capable d'affronter ce débat, Sharp avait consacré un temps considérable à l'étude de la constitution anglaise. Il voulait montrer que l'esprit de cette constitution était absolument incompatible avec les nouvelles mesures de rigueur prises par le gouvernement. Ce travail de plusieurs années l'éclaira profondément sur la question et le prépara à la tâche qu'il avait entreprise. Plus tard il se hasarda dans une lutte plus redoutable et plus décisive, lorsqu'il suivit Clarkson et Wilberforce dans les débats parlementaires dont la question de l'esclavage fut l'objet. C'est en 1806 qu'il participa surtout aux discussions politiques, dans lesquelles sa vieille expérience lui assura un rôle important.

C'est avec non moins d'énergie que Clarkson se mit à l'œuvre. Par quelles circonstances fut-il amené à y prendre part ? En 1786 le docteur Pechard, vice-chan-

celier de l'Université de Cambridge, proposa comme sujet de concours de dissertation latine la question suivante : « *Anne liceat invitos in servitutum dare?* » Le jeune Clarkson, qui comptait déjà au nombre des lauréats de l'Université, se mit à l'œuvre avec ardeur. Mais il n'avait pas de documents à sa disposition et, dans de telles conditions, il lui était impossible de mener son travail à bonne fin. Il eut la bonne fortune de trouver dans un journal l'indication de l'ouvrage de Bénézet sur la Guinée. Cet écrit contenait des détails importants sur la traite des noirs. Clarkson avait donc un point de départ pour l'étude qu'il se proposait. Une fois orienté par les précieuses données qu'il trouve dans ce livre, il poursuit son travail avec un zèle infatigable et remporte le prix. Mais le spectacle des réalités en face desquelles il s'était trouvé le poursuit dès lors avec une implacable obstination, au point de compromettre son repos. Il nous dit lui-même qu'il aurait voulu pouvoir douter de ce qu'il avait écrit dans son essai. Dans l'impossibilité absolue de se dérober à ces terribles préoccupations, tourmenté d'autre part par la prévision des difficultés qui l'attendent, il se recueille et s'interroge sous le regard de Dieu. « Je fus, dit-il, plus de deux heures dans la solitude, luttant douloureusement contre moi-même. A la fin je cédaï, non que la nouvelle entreprise semblât m'offrir quelque chance de succès, mais contraint d'obéir, j'en ai la conviction, à une puissance supérieure... Jamais plus je n'éprouvai un sentiment pareil de triomphe et de joie. » Cette crise était décisive.

Clarkson avait trouvé sa vocation, il renonce à la carrière ecclésiastique pour ne plus s'occuper que de la traite.

C'est à partir de ce moment qu'il commence son œuvre de philanthrope. Il entre en relation avec Bénézet, James Ramsay et lord Barham. Il médite et il étudie. Il ne se contente pas de signaler les abus et les cruautés de la traite par de vagues récriminations. Tout en insistant sur la question de principe, il quitte le domaine des généralités philanthropiques et humanitaires, et aborde les faits dans leurs plus minutieux détails, pour en livrer le récit exact et fidèle à l'indignation de ses concitoyens. Il demande des renseignements à tous les capitaines des navires négriers mouillés dans les ports anglais. Pour répondre à ses adversaires qui cherchaient à rabaisser systématiquement la race nègre, il se procura des échantillons de l'industrie des tribus indigènes de l'Afrique, et il les fit connaître en les exposant publiquement. Il fit exécuter des gravures représentant exactement l'intérieur d'un bâtiment négrier, avec ses cachots, ses ferrures, ses barricades, tous ses instruments de torture employés pour réduire les noirs à l'impuissance. Son but était de soulever l'opinion de ses concitoyens contre les horreurs de la traite, en l'éclairant sur des faits généralement ignorés. Et il réussit. L'opinion à laquelle il en appelait ne pouvait rester complètement indifférente en présence des scandales dévoilés, et le courant abolitionniste devint bientôt très puissant. Bientôt il crut le moment venu de saisir de la question l'autorité législative elle-même, et c'est à lui que revient l'honneur de

la première tentative parlementaire en faveur de l'abolitionnisme. Elle fut d'ailleurs inutile. Il fit aussi paraître un grand nombre de brochures dont il inonda l'Angleterre. En 1788 il publia son livre sur la *Nature impolitique de la traite* (Impolicy of the slave trade). Bientôt il passa en France pour y poursuivre sa campagne. Louis XVI et Necker l'accueillirent avec bienveillance. Il trouva sympathie et protection chez les plus haut dignitaires de l'Église. Puis il retourna en Angleterre, où il combina ses efforts avec ceux de Whitbread, de Sturge et surtout de Wilberforce. C'est à ce dernier qu'appartient dès lors la direction du mouvement abolitionniste. Nous verrons comment il le mena à bonne fin, en dépit des oppositions les plus radicales et les plus haineuses. Clarkson, aidé par cet éminent collaborateur, ou plutôt dirigé par ce maître incomparable, continua la lutte avec non moins de vigueur et d'éclat que par le passé. Chaque année il publiait une brochure nouvelle. En 1808 il fit paraître le meilleur ouvrage qui ait été écrit sur la question, l'*Histoire de la traite*. L'abbé Grégoire le traduisit plus tard en français (1825) sous le titre : *Histoire du commerce homicide appelé traite des noirs ou cri des Africains contre leurs oppresseurs*. Ce livre fut réédité plus tard par la Société anti-esclavagiste britannique, avec une préface anonyme du célèbre lord Henry Brougham. Il prit ensuite quelque temps de repos, puis se remit à l'œuvre avec vigueur dans le but d'obtenir la suppression totale de l'esclavage. C'est alors qu'il publia ses pensées. Dans ce court travail, il s'at-

tache à montrer la contradiction qui existe entre l'esclavage et le principe même du christianisme. Par l'esclavage, l'humanité que Christ est venu racheter tout entière, est diminuée, mutilée, puisque les nègres sont considérés comme d'une autre espèce et rejetés hors de son sein, bien qu'ils soient manifestement doués d'une nature morale, d'une conscience et du sentiment de la responsabilité. Tantôt il raisonne et discute ; tantôt il s'indigne : « Au fait, s'écrie-t-il, tout le système de nos planteurs est si directement opposé à l'esprit du Christianisme, que je ne puis comprendre comment, au nom de cette religion, un homme peut naître esclave ou être à proprement parler un esclave. Cette seule pensée me fait l'effet d'une impiété. Pour moi, j'ai la conviction qu'avant qu'il soit longtemps, l'esclavage des Indes disparaîtra, et que nos descendants se demanderont comment les époques précédentes ont pu souffrir une pareille iniquité. » Remarquons-le, ici, comme partout ailleurs, la question de l'esclavage est posée sur le terrain des principes religieux. Ce caractère est d'ailleurs commun à tous les abolitionnistes. C'est au nom du Christianisme qu'ils protestent. C'est aussi dans la foi chrétienne qu'ils trouvent la force pour la lutte.

Clarkson ne se borna pas à combattre l'esclavage dans les limites de l'empire britannique. Il essaya d'en obtenir la suppression des gouvernements étrangers. Il eut à ce sujet en 1813 une entrevue avec Alexandre I<sup>er</sup>, alors allié de l'Angleterre. Il obtint de ce puissant empereur la promesse qu'il soutiendrait de son influence l'abolition de

la traite. Cette promesse se réalisa deux ans plus tard au Congrès de Vienne. Clarkson fut jusqu'à la fin de ses jours président de la Société anti-esclavagiste. Ce fut lui qui présida la fameuse séance qu'elle tint à Exeter-Hall en 1840. Des manifestations d'universelle sympathie accueillirent la nouvelle de sa mort, non-seulement en Angleterre, mais aussi en France et en Amérique, où William Jay fit son éloge funèbre. Depuis, des artistes comme Haydon ont fait son portrait, Londres lui a élevé une statue dans Guild-Hall. Ces hommages sont mérités. Clarkson a sa place parmi les plus grands bienfaiteurs de l'humanité. Par son talent, par son influence et plus encore peut-être par son dévouement absolu à la défense de la cause qu'il avait embrassée, il s'est acquis des droits incontestables à la reconnaissance de son pays et à l'admiration de la postérité.

## VIII.

Il nous reste à parler de Wilberforce, qui personnifie, nous l'avons dit, le mouvement anti-esclavagiste anglais. Il apporta dans sa lutte cette proverbiale ténacité britannique, puissante et redoutable parce qu'elle n'est en définitive qu'une forme particulière d'une rare vertu : la patience. Lui aussi, fut un grand chrétien. Les circonstances au milieu desquelles se passa sa jeunesse furent assez défavorables au développement de ses sentiments religieux. Placé dans une société mondaine et

légère, il n'eut guère sous les yeux que de mauvais exemples. Mais la lecture de la Bible et les dispositions particulièrement heureuses de son caractère le ramenèrent heureusement dans la bonne voie. En 1780, à vingt et un an, il fut élu membre du parlement par sa ville natale. Doué d'une grande facilité de parole, riche, considéré (il descendait d'une vieille famille du Yorkshire), il pouvait se promettre une brillante carrière. Il ne voulut point cependant céder aux séductions de l'ambition et de la gloire. Il avait résolu de se consacrer à une tâche ingrate et aride, l'émancipation des nègres. Déjà en 1773, dix ans après l'odieux traité qui avait assuré à l'Angleterre le monopole de la traite, il avait fait paraître dans un journal d'York un article sur la question abolitionniste, qui fut remarqué. Il était alors âgé de 14 ans et se trouvait sur les bancs de l'école. Lors de son élection au parlement, il comprit, nous dit-il lui-même, « que Dieu l'appelait à travailler pour cette noble cause. » Il entra alors en relation avec Sharp et Clarkson, qui avait remarqué son talent et son caractère et qui lui furent très utiles par leurs sympathiques et sages conseils. Il devait, dans la suite, leur offrir le meilleur gage de reconnaissance que pussent désirer des hommes aussi désintéressés, en les devançant et en leur ouvrant à son tour la voie. En arrivant à Londres pour y remplir ses fonctions de député, il y retrouva son ancien condisciple William Pitt et entretint avec lui des relations de plus en plus cordiales. Lorsque cet homme d'Etat fut chargé de cons-

tituer un cabinet en 1785, il fut au nombre de ses plus zélés partisans. C'est grâce à lui que le nouveau ministre réunit une majorité solide. Sa réputation d'orateur politique était dès lors incontestée. Plus tard il remporta un des plus grands triomphes oratoires dont fasse mention l'histoire parlementaire. Ce fut le 18 mars 1816, lorsqu'il prononça son discours sur l'income-tax (impôt sur le revenu), dont il fit voter immédiatement la suppression.

Mais Wilberforce était plus qu'une puissante intelligence. C'était un grand cœur, une âme profondément religieuse et chrétienne. Ce que nous avons dit de sa conversion suffirait à le montrer. Nous pouvons, grâce au « journal de sa vie, » pénétrer dans les détails de son existence privée et dans ses préoccupations constantes. Il est édifiant de parcourir ces pages simples et éloquents par leur simplicité même. Là le tribun fougueux et passionné s'efface pour faire place au chrétien doux et humble. Du ton de la discussion bruyante nous passons à celui des entretiens intimes, presque de la confidence. Après avoir vu l'orateur convaincu descendre dans l'arène parlementaire, nous assistons à des luttes non moins intéressantes et non moins instructives, qui ont pour théâtre l'âme même de ce grand chrétien. Dans ces pages profondes, Wilberforce se révèle à nous comme une de ces consciences d'élite chez lesquelles la foi surmonte toutes les épreuves et tous les découragements momentanés. C'est dans la confiance sans borne qu'il avait en la puissance des principes que

Christ est venu proclamer, qu'il puisa la force nécessaire pour surmonter tous les obstacles et tous les mécomptes.

Rien ne fut, en effet, négligé par les partisans de la traite pour annuler les efforts de Wilberforce et de ses amis. Nous avons vu avec quelle énergie l'esclavage des noirs était proclamé nécessaire par tous ceux qui en tiraient quelque profit dans les entreprises coloniales. Et ces nombreux adversaires avaient pour eux l'avantage de la situation. Car les scrupules de la philanthropie avaient peu de crédit auprès de ces esprits anglais naturellement froids et réfractaires aux innovations, surtout à celles que l'intérêt désavoue. Mais Wilberforce et ses collaborateurs étaient infatigables. Rien ne les effrayait. Avant d'engager la lutte parlementaire ils voulurent préparer l'opinion publique. C'est dans ce but que nous avons vu Clarkson publier de nombreuses brochures, et Sharp traduire en anglais les œuvres de Bénézet. Wilberforce voulait en outre organiser des meetings dans les comtés. Il ne put en obtenir l'autorisation. Mais les idées d'émancipation faisaient des progrès. Le monde religieux en particulier commençait à s'émouvoir. Wesley au moment de sa mort avait encore une pensée pour les esclaves, et il appelait la traite « un scandale pour la religion, pour l'Angleterre et pour la nature humaine. »

Telle était la situation des esprits lorsque, le 12 mai 1789, Wilberforce présenta au parlement le projet que lui avait déjà soumis sans succès Clarkson, concernant

l'abolition de la traite. Son discours fut un chef-d'œuvre d'éloquence. C'est un des meilleurs qui aient été prononcés du haut de la tribune anglaise. Sa motion fut appuyée par Pitt et Fox. Ces deux ennemis, dont la rivalité célèbre joue un si grand rôle dans l'histoire du commencement de notre siècle, se trouvèrent d'accord sur cette question de charité. Leur entente fut d'ailleurs inutile et le bill rejeté. Mais si cette première tentative ne réussit pas, on n'eut pas cependant à en attendre les effets pendant très longtemps. Dès 1792 Wilberforce obtint une loi d'abolition. Malheureusement elle devait rester lettre morte. Comme une telle mesure apportait des modifications considérables dans les conditions du travail colonial, on craignit d'inquiéter les propriétaires et d'occasionner de graves perturbations dans le mouvement commercial. Le gouvernement voulut donc que les intéressés eussent le temps de se préparer à l'application de la loi et fixa l'abolition de la traite à l'an 1795. L'exécution de ce décret une fois ajournée, ne devait être obtenue que beaucoup plus tard, si tard même qu'il faudra un nouvel acte législatif pour le rajeunir et le remettre en vigueur. En effet, la guerre qui sévissait alors et dont le commerce avait à souffrir, l'état précaire des colonies furent autant de circonstances exploitées par les adversaires de l'abolition, qui parvinrent à la conjurer. Wilberforce ne se découragea point. La question fut reprise au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, et, bien qu'elle eût été déjà résolue une première fois, elle souleva plus de difficultés que jamais. En 1806 Fox

prend à son compte, comme chef du gouvernement, la présentation du projet de loi, et le 23 février 1807 l'abolition de la traite fut votée définitivement. Le décret devait avoir force de loi à partir du 8 janvier 1808.

Mais là ne devait point se terminer l'œuvre de Wilberforce. Il restait encore bien des choses à faire : assurer l'exécution du bill ; obtenir une semblable législation dans les autres pays ; enfin compléter l'abolition de la traite par l'abolition de l'esclavage. Au lieu de se livrer au repos qu'il avait si bien mérité, Wilberforce continue son œuvre avec la même patience et le même enthousiasme. Une occasion singulièrement propice se présente bientôt. C'est la réunion du congrès de Vienne. Tous les gouvernements européens y étant représentés, il y avait tout intérêt à leur soumettre la question et à provoquer à son sujet une délibération générale qui engagerait toutes les puissances. De plus, les guerres de la Révolution et de l'Empire avaient commencé à propager les principes libéraux, et, bien que la victoire des alliés fût en même temps celle de la réaction, des progrès incontestables s'étaient accomplis dans l'opinion européenne au contact de l'influence française. Wilberforce comprit tout le parti qu'il pouvait tirer de ces circonstances. Et cet homme qui avait accueilli avec enthousiasme la Révolution, avait certes le droit d'en utiliser les conséquences au profit de sa cause. Il s'adressa à Castlereagh, l'un des plénipotentiaires anglais, et c'est à son instigation que l'éminent diplomate pose la question devant les gouvernements

réunis. Il ne se contente pas de cette première démarche. Sa situation importante et sa réputation lui permettaient une action plus directe et plus personnelle. Il s'adresse lui-même officieusement aux gouvernements étrangers avant l'ouverture des débats sur la question qui l'intéresse et entreprend pour ainsi dire la conversion individuelle des juges à ses idées. Il ne put cependant se mettre en relation avec les représentants de tous les pays, mais il s'assura du moins l'adhésion de Talleyrand et obtint le concours du roi de Prusse. Il fit aussi des démarches auprès du czar Alexandre I. Ses efforts furent couronnés de succès : le congrès vota l'abolition de la traite.

Mais un usage aussi ancien qui avait contribué à satisfaire des intérêts de premier ordre et contre lequel il était difficile de prendre des mesures de police assez générales, devait se continuer par des abus inévitables et dont la répression risquait fort de rester longtemps incomplète. Wilberforce fit du moins ses efforts pour activer la surveillance et en augmenter l'efficacité. En réalité la seule mesure décisive était l'abolition même de l'esclavage. Le grand philanthrope marche vers ce but, mais progressivement et avec prudence. En 1816 il réclame la diminution du nombre des nègres aux Indes occidentales anglaises. Enfin en 1823 il prononce à la Chambre un dernier discours contre l'esclavage. Aidé de Buxton, homme d'un caractère énergique et opiniâtre, il avait réuni une quantité considérable de matériaux et étudié à fond la question de l'abolition

graduelle dans les colonies. Il ne put obtenir un vote favorable. Et ce fut son collaborateur qui emporta les suffrages quelque temps après. Encore le projet de loi fut-il gravement modifié, et à la suite d'observations présentées par lord Canning, le Parlement se contenta de décider que l'on prendrait « des mesures efficaces et décisives pour améliorer le sort de la population esclave. » Mais ces « mesures » dont la détermination exacte était laissée à la discrétion du gouvernement restèrent sans résultat. Sous prétexte de prudence et d'égards pour les intérêts coloniaux on ajourna indéfiniment la libération des esclaves et pour avoir retardé cette mesure de justice, on ne trouva pas l'esprit des colons mieux disposé à l'accepter, lorsqu'en 1833 le parlement se décida à voter l'abolition définitive de l'esclavage, 400,000 esclaves furent libérés. Mais leur émancipation ne devait être complète qu'au bout de six ans, sauf le cas où ils feraient preuve d'une instruction et d'un développement assez élevé, pour qu'il n'y eût aucun danger à les abandonner à eux-mêmes. C'est alors surtout que furent appréciés les services des missionnaires, dont l'œuvre avait déjà été si utile précédemment et qui avaient contribué dans une large mesure à la chute de l'esclavage, en arrachant peu à peu la race nègre à son abjection à force de zèle et de charité. Le décret qui affranchissait les noirs fut complété par un autre, qui accordait aux propriétaires une indemnité de 500 millions.

Malheureusement Wilberforce ne put assister au triom-

phe définitif de la cause à laquelle il avait consacré sa vie. Il mourut deux jours après qu'avait eu lieu au parlement la seconde lecture du bill d'émancipation. Mais on peut dire néanmoins qu'il avait dirigé jusqu'au bout la campagne abolitionniste. Et le vote de la loi pour laquelle il avait si longtemps combattu était bien le plus solennel hommage que le parlement anglais pût rendre à sa mémoire.

## IX.

Telle est, dans ses traits généraux, l'histoire de l'abolitionnisme. Nous ne nous proposons d'étudier ce mouvement que pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais nous avons dû, malgré nous, franchir cette limite, dans l'impossibilité où nous nous trouvons d'interrompre brusquement le récit des évènements. D'ailleurs, si le mouvement abolitionniste n'a pas produit tous ses résultats pendant cette époque, c'est à elle néanmoins qu'il faut en attribuer l'honneur. N'est-ce pas, par exemple, dans cette même période qu'on place la Révolution française ? Et qui peut cependant prévoir durant combien de siècles encore on en verra se dérouler les conséquences, avant qu'elles soient complètement épuisées ? Toutefois, si nous avons voulu suivre jusqu'au bout de leur carrière les hommes que nous avons trouvé à l'œuvre pendant l'époque dont nous nous réservions spécialement l'étude, nous avons cru devoir négliger ceux qui, comme Chan-

ning, par exemple, appartiennent exclusivement à l'histoire du siècle suivant.

Si nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur les évènements que nous avons racontés, nous voyons deux grandes figures : Bénézet et Wilberforce ; immédiatement à côté d'eux, Granville Sharp et Clarkson, qui ont été comme le trait d'union entre le mouvement américain personnifié par Bénézet et le mouvement anglais personnifié par Wilberforce. Nous l'avons constaté, la France n'eut qu'une faible part dans les tentatives abolitionnistes. Le décret de la Convention fut trop soudain et trop brusque dans ses effets pour aboutir à des résultats sérieux. Le premier consul ne tarda pas à rétablir l'esclavage et la traite. D'ailleurs il n'y eut pas en France, à proprement parler, de mouvement abolitionniste. La loi d'émancipation ne fut qu'une conséquence accidentelle de mesures et de principes plus généraux. Les nègres des colonies françaises devront attendre leur affranchissement jusqu'au 4 mars 1848. Encore se heurtera-t-on à mille difficultés, qu'il faut, croyons-nous, attribuer à l'absence presque totale de préparation morale et religieuse. L'échec subi sous la première Révolution provenait apparemment de la même cause. L'abolitionnisme anglais se présente dans toutes autres conditions. Il est le but d'un certain nombre d'hommes qui s'occupent exclusivement de sa réalisation et déterminent en sa faveur un courant d'opinion spécial. De plus, il repose sur une base essentiellement religieuse. Ces deux caractères suffisent, nous semble-t-il, à expliquer la supé-

riorité des résultats obtenus par l'Angleterre. Il est vrai que le mouvement américain, reposant sur les mêmes principes que ce dernier, n'aboutit à son but qu'au prix de déchirements redoutables et postérieurement à l'émancipation des esclaves dans les colonies françaises. Mais combien les circonstances n'étaient-elles pas différentes ! Des intérêts immenses étaient mis en péril aux Etats-Unis. Il s'agissait de sacrifices énormes. De plus les changements à accomplir devaient être réalisés dans le pays même et non pas seulement dans quelque possession lointaine. Cette circonstance donnait à la possibilité d'un conflit un caractère bien autrement grave. On comprend que la perspective d'un tel danger ait pu faire longtemps reculer un peuple. Ne nous étonnons donc que d'une chose, c'est d'avoir devancé de si peu les Américains dans une réforme qui nous était facile, et d'avoir été devancés nous-mêmes par les Anglais, lorsque ces derniers, vue l'étendue de leur empire colonial, avaient à redouter des complications beaucoup plus sérieuses que celles dont on saisit en France le détestable prétexte. Quoi qu'il en coûte de le reconnaître à notre fierté démocratique et à notre amour-propre national, avouons que sur ce point comme sur tant d'autres, nous avons été dépassés par les peuples de civilisation protestante.

---

THÈSES.

---

- I. L'abolition de l'esclavage est l'œuvre du Christianisme.
- II. L'abolition de la traite des nègres est l'œuvre du protestantisme.
- III. Pour recueillir toutes les conséquences du principe de la solidarité, l'humanité doit accomplir son unification, c'est-à-dire fondre en un seul les divers peuples dont elle se compose actuellement. C'est, du reste, vers cet état supérieur et définitif que l'entraîne le mouvement de l'histoire.
- IV. La loi de la solidarité a pour but d'établir un lien entre les divers membres de la grande société humaine, afin que le travail particulier de chacun d'eux concoure à la réalisation d'un but commun.
- V. La théorie formulée récemment par un homme illustre, d'après laquelle la guerre est un élément nécessaire et impérissable « de l'ordre des choses établi par Dieu, » est contraire à l'idée chrétienne du bien et de la divinité. Il est vrai que la lutte est la loi de la matière et des êtres qui lui

sont assujettis. Mais la paix n'a rien d'irrationnel, si on la considère comme une conquête future de l'être spirituel.

VI. L'idée de la Révélation ne peut se comprendre que si le révélateur est à la fois fils de l'homme et fils de Dieu.

*Vu par le président de la soutenance,*  
Montauban, le 24 juin 1882,  
J. PÉDÉZERT.

*Vu par le Doyen :*  
Montauban, le 24 juin 1882,  
CHARLES BOIS.

Vu et permis d'imprimer :  
Toulouse, le 23 juin 1882,  
*Le Recteur,*  
CH. PERROUD.

